

DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Recommandation Services professionnels d'avocats - augmentation de l'enveloppe

D'AUTORISER une augmentation de l'enveloppe budgétaire pour les services professionnels rendus par la firme Langlois Avocats S.E.N.C.R.L., laquelle représente la Société de transport de Montréal dans le cadre des dossiers de litige 500-05-029797-972 et 500-05-0394555-983 opposant la STM à la Ville de Westmount et mettant en cause le Canadien Pacifique, d'une somme de 90 000 \$ incluant les frais, taxes et déboursés.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 90.000,00 \$ -

DE responsable : Finances, appro., aff. jur., normes et conformité et trésor

Julie Deschênes

Signé avec ConsignO Cloud (25/02/2023)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Nom : Julie Deschênes

DE responsable :

Nom :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

L'atteinte de quel(s) objectif(s) du Plan stratégique organisationnel 2025 cette recommandation vise-t-elle:

S/O

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2025
Pour mener à bien les dossiers de litiges ainsi que de couvrir les étapes de tentatives de règlement hors Cour (négociations, conférences de règlement à l'amiable, etc.), une augmentation de l'enveloppe budgétaire est requise.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)*

Autorisation et octroi de contrat

Présidence (cochez si requis)

Vice-présidence (cochez si requis)

Direction générale :

Objet : Services professionnels d'avocat - Augmentation de l'enveloppe**Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions** S/O Nouveau contrat Prolongation Sur invitation Levée d'options
 Renouvellement De gré à gré Public AutreNombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : Nombre de soumissions déposées : **Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)Comité : s/o Date: (jj/mm/an) Comité : s/o Date: (jj/mm/an) Est-ce qu'il y a eu une déclaration d'intérêt pour ce dossier nécessitant l'application de la DS-APP-008 : Oui Non **Démarche, solution proposée et conclusion** Négociations effectuées à l'égard du prix (si applicable) Oui Non

En 1997, la STM a intenté une poursuite en dommages contre la Ville de Westmount à titre de responsable de la contamination des sols sur l'ancien site du Centre de transport St-Henri. Lors de la vente d'une partie de ce site à Home Depot, la STM s'est engagée à continuer la décontamination du sol. Subséquemment, de nombreuses tentatives de règlement du dossier ont été entreprises entre les parties, mais sans succès.

Malgré tout, à travers les années, des opérations de pompages et de décontamination du sol ont eu lieu sur le site, les frais étant payés à parts égales par la STM et la Ville de Westmount. En 2012, n'entrevoiant aucune autre piste pour régler ce dossier, une décision a été prise de mettre le dossier judiciaire en état afin d'adresser la problématique au tribunal. Afin de réaliser cet objectif, nos procureurs externes ont souligné la nécessité d'obtenir une nouvelle expertise qui permettrait de colliger toutes les informations accumulées durant les dernières années, soit par l'entremise des tests ou dans le cadre des opérations de pompages sur le site.

 Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion**Développement durable / Accessibilité universelle** S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU)

Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2025 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation

DD - 5 - Prévenir et réduire la contamination de l'eau et des sols

Ce mandat va contribuer à établir la responsabilité pour la décontamination du site.

 Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle**Préparé par :** Direction Affaires juridiques

Nom : Josie Castronovo

Service : Direction Affaires juridiques

Nom : Sylvain Joly

Certification juridique

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la Société

*Josie Castronovo*Signé avec ConsignO Cloud (24/02/2023)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Objet : Services professionnels d'avocat - Augmentation de l'enveloppe

Informations financières¹ S/O **SEULEMENT** pour les projets associés au PI

N° de demande d'achat :

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ²
Centre	13100		
Compte	551250		
Ordre interne / OTP			
Réseau activité			
Règlement d'emprunt			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	90000		

¹. Les montants sont arrondis au dollar près.

². S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Montant total 90000 \$

Ventilation des coûts³ S/O

Période estimée du contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2023	2024	2025 et suivantes ⁵	Total
(A) Base ⁴	78278 \$	0 \$	0 \$	78278 \$
(B) TPS	3914 \$	0 \$	0 \$	3914 \$
(C) TVQ	7808 \$	0 \$	0 \$	7808 \$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	90000 \$	0 \$	0 \$	90000 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	7818 \$	0 \$	0 \$	7818 \$
(F) Montant net (D - E)	82182 \$	0 \$	0 \$	82182 \$

³. Les montants sont arrondis au dollar près.

⁴. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

⁵. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorerie : *Julie Deschênes*
Signé avec ConsignO Cloud (25/02/2023)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Objet: Services professionnels d'avocat - Augmentation de l'enveloppe**Suite de la rubrique** Recommandation Exposé du besoin / PSO-2025 Subvention Démarche et conclusion Développement durable / Accessibilité universelle

Dans le cadre de cette expertise, de nouvelles données ont été mises en lumière qui laissent croire à une seconde source de contamination provenant d'un site ayant appartenu au Canadian Pacifique. Depuis le dépôt et la signification de cette expertise, la Ville de Westmount a appelé en garantie le Canadian Pacifique comme responsable original de la contamination.

L'introduction d'un nouveau joueur a occasionné des délais et a requis une mise à niveau de l'ensemble de la documentation d'un historique de plus de 20 ans. Afin de compléter ces travaux ainsi que de couvrir les étapes de tentatives de règlement hors Cour (négociations, conférences de règlement à l'amiable, etc.), une augmentation de l'enveloppe budgétaire est requise.

Dans les derniers mois, la ville de Westmount et le Canadian Pacifique ont déposé de nouvelles expertises relatives aux sources de contamination. Même si ces derniers ne s'accordent pas sur l'origine de la contamination, ils confirment toutefois l'absence de responsabilité de la STM. Dans ce contexte, la possibilité d'un règlement hors Cour devient plus probable. Un tableau détaillé des prochaines étapes préparé par les procureurs externes est joint à la présente. Il est à noter que le Procureur général du Québec a aussi déposé une intervention forcée au dossier mais s'en est depuis désisté.

En raison des nombreuses interventions requises auprès de l'expert environnemental de la STM dans ce litige, ainsi que des multiples communications avec les nombreuses parties, la firme Langlois a été dans l'obligation de réviser son estimation initiale.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / PSO 2025 Subvention Démarche et conclusion Développement durable / Accessibilité universelle**Présentation antérieure**

- 11 mars 1998 : autorisation au conseil d'administration CA-98-36 pour une première enveloppe budgétaire au montant de 135 450 \$ à Desjardins Ducharme Stein Monast (selon le règlement intérieur à l'époque);

- septembre 2004 : demande au directeur général (04-181) pour le transfert de l'enveloppe budgétaire de la firme Desjardins Ducharme Stein Monast à la firme Gowling Lafleur Henderson.

- mai 2013 : demande au directeur général (13-066) pour le transfert de la Gowling Lafleur Henderson à Sheahan et Associés et augmentation de l'enveloppe budgétaire au 256 000 \$;

- août 2018 : demande au directeur général (18-236) pour autoriser une augmentation de l'enveloppe au montant de 100 000\$;

- octobre 2020 : demande au conseil d'administration CA-2020-149 pour une augmentation d'enveloppe budgétaire au montant de 125 000\$;

- mai 2022 : demande au conseil d'administration CA-2022-052 pour autoriser le transfert des mandats à la firme Langlois, avocats S.E.N.C.R.L., ainsi qu'une augmentation de l'enveloppe budgétaire au montant de 50 000 \$, taxes incluses.

- mars 2023: demande au conseil d'administration pour une enveloppe budgétaire au montant de 90 000 \$, taxes incluses.

Ainsi, cet ajout portera le montant total des honoraires et débours à 756 450 \$, incluant les taxes et déboursés.